

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DRAMOLA SARL »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
NOUVELLE GARE NON LOIN DE LA PHARMACIE AKRE  
ASSAMOI LOT 32 ILOT 350 , Lot 32, Ilot 350

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DRAMOLA SARL »

Objet : COMMERCIALISATION DE CIMMENT ET DE NOIX DE CAJOU,

BTP,

VRD,

COMMERCER GENERAL,

PRESTATIONS FINANCIERE,

PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN  
BINGERVILLE NOUVELLE GARE NON LOIN DE LA  
PHARMACIE AKRE ASSAMOI LOT 32 ILOT 350 , Lot 32, Ilot 350

Dirigeant(s) M DOUMBIA LASSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01338 du 24/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16197/GTCA/RC/2023 du 24/02/2023

